

VILLE DE SAINT DENIS

CONSEIL MUNICIPAL

8ème séance de l'année

JEUDI 24 NOVEMBRE 2022

- Élection du secrétaire de séance.
- Adoption des procès-verbaux du 15 septembre 2022 et du 06 octobre 2022
- Communications du Maire.
- Communication de la liste des décisions prises conformément aux délibérations donnant délégation d'attribution du Conseil Municipal au Maire.
- Installation d'une nouvelle conseillère municipale.

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES IMPORTANTES

- 1 *Approbation de nouvelles dénominations de rues.*
- 2 *Rapport sur la situation en matière de développement durable.*
- 3 *Rapport sur l'égalité Femmes/Hommes.*
- 4 *Approbation du Rapport d'Orientation Budgétaire 2023.*

AFFAIRES GENERALES

- 1 *Approbation du Budget Supplémentaire 2022 (Décision modificative n°1).*
- 2 *Soutien de la ville aux associations dionysiennes – Examen de la deuxième enveloppe de subventions 2022.*
- 3 *Nouvelle convention type de mise à disposition des équipements sportifs municipaux.*
- 4 *Nouvelle convention type pour l'aide au sport de haut niveau.*
- 5 *Exécution du plan de soutien aux acteur.rice.s engagé.e.s du territoire.*
- 6 *Exposition 'Insurgé.es ! Regards sur celle et ceux de la Commune de Paris de 1871' du 10 décembre 2022 au 6 mars 2023 : Approbation 'une convention entre la Ville de Saint-Denis, l'Université Sorbonne Paris Nord et l'Unité de recherche PLEIADE.*
- 7 *Sécurisation des cheminements et des traversées piétonnes du quartier Pleyel dans le contexte des chantiers de construction des ouvrages olympiques et paralympiques - Approbation de la convention cadre entre la Commune de Saint-Denis et les partenaires financeurs.*

AFFAIRES COURANTES

- 1 *Modification du règlement intérieur de la Commande Publique.*
- 2 *Avenant n°2 – Marché de maîtrise d'œuvre du pôle de petite enfance et de santé de Saint-Denis
Procédure : Avenant un marché négocié conclu avec le lauréat d'un concours de maîtrise d'œuvre.*
- 3 *Approbation d'une convention entre la Ville de Saint-Denis et le Conseil Départemental de la Seine Saint-Denis portant sur le versement d'une subvention de fonctionnement au musée d'art et d'histoire P. Eluard pour l'année 2022.*
- 4 *Approbation d'une convention de partenariat tripartite avec Objectif Emploi et EDUCATERRA.*
- 5 *Renouvellement des conventions d'objectifs et de financement pour la prestation de service Relais Petite Enfance Mermoz et Pleyel.*
- 6 *Approbation d'un protocole transactionnel entre la Commune, la société Mini Montessori et le bailleur I3F.*
- 7 *Convention pour l'année 2022 avec le Conseil départemental de Seine-Saint-Denis pour améliorer la santé buccodentaire à Saint-Denis.*
- 8 *Convention entre l'Agence Régionale de Santé et la Ville pour le financement du centre de référence-ressources Prescri'Forme qui promeut l'activité physique adapté auprès des professionnels de santé.*
- 9 *Rupture de la Convention de mise à disposition de services du SIPPAREC dans le cadre d'opérations de raccordement au réseau de distribution publique d'électricité.*
- 10 *Dérogation à la fermeture dominicale des commerces de détail et des concessionnaires automobiles pour l'année 2023.*
- 11 *Avis du Conseil municipal sur la reconnaissance légale de la Congrégation des Petites Sœurs de l'Évangile de Charles de Foucauld.*
- 12 *Admission en non-valeurs des créances irrécouvrables.*
- 13 *Modification du règlement des astreintes.*
- 14 *Créations et suppressions de poste dans le cadre d'ajustements organisationnels.*
- 15 *Approbation d'une convention-cadre de partenariat entre la ville de Saint-Denis et la Philharmonie de Paris – cité de la musique.*
- 16 *Modification de la représentation du conseil au sein de divers organismes.*
- 17 *Accord de la protection fonctionnelle.*

Saint-Denis, le 18 novembre 2022

Le Maire,
Mathieu HANOTIN